

Agent spécialisé en sécurité privée

RNCP31134 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344t
Formacode(s)	42822
Code(s) ROME	K2503, K1705, K1706
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	07/08/2023

Certificateur(s)

AXELM CONSEILS · SIRET : 82981595000029<https://si-groupe.com/>**SECURITE INCENDIE IDF · SIRET : 50905949900038**

Partenaires habilités

18 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 17 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ALTER EGO PRP	52057390800032	Former
ASCALON FORMA-PRO	81091679100017	Former
CIPS	78882787100013	Former
FORSEC	84867484200010	Former
IESC FORMATION	45263226800010	Former
IESC FORMATION	45263226800051	Former
IESC FORMATION	45263226800077	Former
IESC FORMATION	45263226800085	Former
IESC FORMATION	45263226800135	Former
INSTITUT BRETON D'EDUCATION PERMANENTE	34025814400260	Former

Liste complète des 18 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp31134-agent-specialise-en-securite-privee/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour but de rendre capable son détenteur d'exercer les missions d'agent de prévention et de sécurité en corrélation avec les obligations réglementaires, les compétences exigées et les besoins du terrain.

ACTIVITÉS VISÉES

L'agent(e) spécialisé(e) en sécurité privée peut exercer les fonctions d'agent de prévention et de sécurité, d'arrière caisse, de rondier, d'agent de prévention en évènementiels, d'agent de télésurveillance.

Les missions de l'A.S.S.P ont pour objet la sécurité des biens et des personnes de l'établissement, la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant sur l'événement ou le poste où il est affecté.

Conformément à l'arrêté du 27 juin 2017 et au Code de la sécurité Intérieur,

Ses activités sont: La sécurité des biens, des personnes, des objets et des lieux

La sécurité par des systèmes de surveillance électronique

le contrôle d'accès, filtrage et palpation de sécurité

La sécurité incendie et l'assistance à personnes

La gestion de conflits, d'une menace terroriste et conflits dégradés

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de réaliser:

1. Rondes, prévention des risques, règles de déontologie, message d'alerte, rapport, consignes, émetteurs récepteurs...
2. Utiliser des techniques et matériels rencontrés, procédures d'intervention face aux alarmes diverses...
3. Effectuer des filtrage, flux, contrôle d'accès, refus d'accès, matériels existants, techniques de palpations de sécurité...
4. Maîtriser le secourisme, la lutte contre les débuts d'incendies, manipulation du système de sécurité incendie, appel des secours, tenue d'un poste central de sécurité...
5. Effectuer l'étude comportementale et physiologique d'un individu ayant des comportements asociaux ou dangereux, éviter un conflit, désamorcer un conflit existant, appliquer les procédures en cas de menace terroriste, gestion de conflits dégradés, gestion d'événementiels.

Blocs de compétences

RNCP31134BC01 — La sécurité des biens, des personnes, des objets et des lieux

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Effectuer une ronde de sécurité en respectant les points névralgiques,
- Solutionner et prendre les bonnes décisions pour gérer les anomalies et événements rencontrés lors d'une ronde,
- Maîtriser des textes réglementaires et législatifs encadrant sa profession, notamment en matière de sécurité privée, et les menaces terroristes,
- Rédiger un document officiel tel qu'un rapport, un compte rendu ou une main courante.

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'une situation professionnelle et d'un Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes par écrit, d'un QCM ou d'un QCU

Temps de présentation : 15 à 20 minutes + 105 min en cas de QROC ou 40 min en cas de QCM ou QCU

Une attestation sera délivrée suite à la validation ce bloc d'activité

RNCP31134BC02 — La sécurité par des systèmes de surveillance électronique

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Procéder à la prise en compte d'un poste de sécurité,
- Utiliser du matériel,
- Réaliser l'appel des secours,
- Répondre oralement à un ensemble de questions portant sur les différents matériels.

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'une situation professionnelle

Temps de présentation : 15 min.

Une attestation sera délivrée suite à la validation ce bloc d'activité

RNCP31134BC03 — Contrôle d'accès, filtrage et palpation de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Procéder à un contrôle d'accès,

- Contrôler les véhicules,
- Faciliter l'accès aux personnes ayant des invitations, laissez-passer ou accréditation,
- Procéder à une palpation de sécurité
- Procéder à un refus un accès sans générer un conflit,
- Procéder au contrôle des sacs et bagages.

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'une situation professionnelle

Une attestation sera délivrée suite à la validation ce bloc d'activité

RNCP31134BC04 — La sécurité incendie et l'assistance a personnes

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

Le candidat doit montrer :

- Effectuer les gestes de 1er secours,
- Procéder au bilan vital d'une victime,
- Déclencher l'intervention des secours,
- Etre détenteur de la carte de Sauveteur Secouriste du Travail,
- Intervenir sur les débuts d'incendie à l'aide des appareils de première intervention,
- Sécuriser les lieux,
- Mettre en sécurité les occupants en procédant à l'évacuation si nécessaire.

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'une situation professionnelle

La carte SST et l'attestation EPI seront délivrées suite à la validation ce bloc d'activité

RNCP31134BC05 — Gestion de conflits, d'une menace terroriste et conflits dégradés

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences attestées :

- Détecter les individus susceptibles de causer des troubles ou dangers,
- Gérer les conflits naissants et dégradés,
- Désamorcer les situations dangereuses et difficiles par la parole,
- Identifier les profils types de terroristes,
- Réagir en matière de prévention et d'intervention face aux menaces terroristes révélées,
- Protéger les personnes et faciliter l'intervention des forces de l'ordre,
- Préserver l'intégrité physique des personnes et effectuer les gestes d'urgence nécessaires.

Modalités d'évaluation :

Mise en place d'une situation professionnelle

Une attestation sera délivrée suite à la validation ce bloc d'activité

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sécurité des biens et des personnes et notamment, toute entreprise de sécurité privée régie par le Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de prévention et de sécurité, d'arrière caisse, de rondier, d'agent de prévention en évènementiels, d'agent de télésurveillance.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Le code de la sécurité intérieure, livre VI : « Activités privées de Sécurité » et l'ensemble de textes, arrêtés et décrets s'y afférant :
- Arrêtés du 20 mai 2011 et du 10 Juillet 2012 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes,
- Décret no 2016-515 du 26 avril 2016 relatif aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité et au Conseil national des activités privées de sécurité,

- Arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées,
- Arrêté du 20 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 1er juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées,
- Arrêté du 27 Juin 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Disposer d'une Autorisation préalable d'entrée en formation conformément au Décret n° 2009-137 du 9 février 2009 relatif à la carte professionnelle, à l'autorisation préalable et à l'autorisation provisoire des salariés participant aux activités privées de sécurité, et du Code de la sécurité intérieure ;
- Savoir lire et écrire le Français (Niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) ;
- Pour un candidat étranger (hors union européenne) en possession d'un titre de séjour : Être depuis 5 ans sur le territoire Français (cf. "Loi pour une sécurité globale" préservant les libertés, parue au JO le 26 mai 2021 suite à la décision du Conseil Constitutionnel du 20 mai 2021).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

(Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2016 annexe 2, point 5.2)

Le jury est composé, a minima, de 2 personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

Les membres du jury sont sélectionnés de manière à éviter tout conflit d'intérêt. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Le président du jury a une voix prépondérante.

Il viendra s'y ajouter un représentant du certificateur en 3ème personne.

Les PV mentionnent : "président de Jury", "Jury", "Représentant du certificateur"

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Jury

sera composé au minimum de 4 personnes :

1 président + 2 Jurys (employeurs et salariés) + 1 représentant du certificateur.

Le jury est composé, a minima, de 2 personnes représentant les activités privées de sécurité concernées. Les

membres du jury ne font pas partie de l'organisme de formation. Ils justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné.

Les membres du jury sont sélectionnés de manière à éviter tout conflit d'intérêt. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP ou les certificats de qualification professionnelle.

Le président du jury a voix prépondérante.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 547 €
Selon la branche	6 500 € – 6 593 €
Prise en charge	Branches concernées
6 547 €	Valeur par défaut · 211 branches
6 593 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/08/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP20260

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37607

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<https://si-groupe.com/nos-formations/formation-assp/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31134/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	279
Parcours menés à terme	281
Taux d'achèvement	101 %
Période	02/2022 – 11/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	638
Montant total engagé	667 801 €
Coût moyen par dossier	1 047 €
Durée moyenne	153 h
Période	01/2020 – 08/2023
France compétences	93 %
France Travail	4 %
Reste à charge titulaire	3 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.